

# Echos des collectifs et brèves

## Cassation des recalculés mardi 19 décembre 2006

Les recalculés ont gagné la régularisation de leur droit le 3 mai 2004 quand le Ministre Borloo a annoncé sa décision d'annuler celle des organisations gestionnaires de l'assurance chômage. La remise en cause arbitraire et rétroactive des durées d'indemnisation garanties par les Assedic avait provoquée à la fois des catastrophes individuelles et les premières AG. Ce succès fut le résultat de plusieurs mois de mobilisations (manifestations, occupations), d'actions en justice victorieuses (Marseille le 15 mars puis Paris, Créteil...) et d'une paire de baffes électorales pour la droite aux élections régionales et cantonales perdues le mois précédent.

De cette victoire politique reste un doute juridique : les droits ouverts par les salariés peuvent-ils être recalculés après un changement de la réglementation ? Le Medef et ses alliés syndicaux peuvent-ils utiliser ce stratagème pour amputer les droits acquis, cette fois à l'assurance chômage, demain aux pensions de retraite ou d'invalidité, voir aux salaires directs ?

La réponse devrait donc venir de la Cour de cassation que le Medef et ses alliés syndicaux ont saisi en appel des nombreux procès qu'ils ont perdu. La décision de justice qui sera rendue ne changera rien à la situation, régularisée depuis, des recalculés de l'époque mais pourrait avoir un fort retentissement. Imaginez : la revendication de droits garantis soutenue par la Cour de cassation !!! Bien sûr, les lois se changent...

## En bref

➤ Des CDD renouvelables 12 fois (RMA) pourront être financés par les Conseils généraux qui accepteront d'expérimenter avec les règles d'accès au RMI (nouauté contenue dans le projet de loi de finance).

➤ arbitraire et nouveaux contrôles : « lorsqu'il est constaté... une disproportion marquée entre d'une part le train de vie du demandeur ou du bénéficiaire et d'autre part les ressources qu'il déclare, une évaluation forfaitaire est effectuée [et] prise en compte pour la détermination du droit aux prestations ». Nouveauté contenue dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui devrait s'appliquer au RMI, CMU

➤ 63 % des personnes interrogées répondent que « lutter contre le chômage et l'exclusion sociale » est la priorité pour lutter contre l'insécurité (sondage pour 20 minutes et RMC les 20 et 21 octobre réalisé par LH2).

➤ Les saisonniers, qui déjà n'étaient indemnisés par les Assedic que durant leurs théoriques périodes d'activités, ne pourront plus toucher l'allocation de fin de droit (ASS) que durant ces mêmes périodes saisonnières. Merci Borloo !

➤ 1/3 des Sans domicile fixes travaillent, c'est l'Insee qui le dit.

➤ Paradoxe : Pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la construction où décède un salarié tous les deux jours suite à un accident du travail.

➤ Auto-critique ? : Qui a dit : « En un mot, mettre l'accent sur le contrôle des chômeurs risque de détourner de s'attaquer aux vrais sujets, pour des résultats médiocres et sans lendemain. Un peu comme l'alpiniste qui tape sur le baromètre en espérant changer le temps qu'il fait » ? Michel Bon, directeur de l'Anpe de 1993 à

1995, le mardi 10 octobre 2006 pour <http://www.debat2007.fr>

➤ Prime : le gouvernement est à ce jour encore silencieux sur son intention de reconduire ou non, voir d'élargir à d'autres catégories de précaires, la célèbre prime de Noël gagnée en 1998 par les chômeurs mobilisés pour la revalorisation de leurs allocations.

## Echo des collectifs :

Notre bulletin RESISTER (voir ci-dessous) en format .pdf: <<http://ac.besancon.free.fr>>

AC ! Besançon  
2 rue Victor Hugo - 25000 Besançon  
Permanences lundi, mardi jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.  
Tél : 08.73.81.96.42  
Fax : 03.81.81.62.25  
E-mail : [ac.besancon@free.fr](mailto:ac.besancon@free.fr)

N'oubliez pas notre émission AC !...Tonne les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois sur RADIO BIP (96.9 FM) de 14 h à 15 h pour décaper l'actualité en général et celle des chômeurs, précaires et exclus en particulier.  
Rediffusion chaque lundi suivant à 19 h.

## Et en euros, c'est combien ta misère ?

Souvenez-vous l'euro devait apporter croissance, bonheur et stabiliser les prix. La croissance est en panne mais les prix se sont envolés. Le chiffrage en euros a pour effet de cacher la vérité. Nombre « d'experts » continuent à parler de « ressenti ». Mais les caddies sont de plus en plus vides. Le « Parisien » du 2 novembre a détaillé la valse des étiquettes :

De 2001 à 2006, café, pommes, dentifrice, huile ont augmenté de plus de 80%, le sandwich a pris 50%, la baguette de pain et le carnet de tickets de métro 23%, les timbres 17% etc...La pub recommande de manger des fruits et des légumes tous les jours : ces denrées ont doublé voire triplé en cinq ans. Viandes et poissons deviennent des produits de luxe !



Photo 1 et 2 : AC! à la fête de L'Humanité, septembre 2006.





# RÉSISTER

**Chômeurs, demandeurs d'emploi, stagiaires, CES, RMistes, précaires**  
**Ne vous laissez pas emporter par la tempête !**  
**Contactez AC ! Agir ensemble contre le chômage**

**N°101**  
**OCTOBRE-NOVEMBRE 2006**

**DEVANT L'ANPE : PAROLES DE CHÔMEUR**

